

INFORMATIONS GENERALES :

Des reliquats sortie hiver moyens à faibles

RSH (provisoire) au 08 mars 2018 sur 112 parcelles avec 2 horizons pour quelques précédents – Source AUREA sur la base des analyses RSH 2018 des clients D²N

Précédents	RSH (kg/ha)				
	2018 192 parcelles	2017	2016	2015	2014
COLZA	31	55	39	41	38
MAÏS ENSILAGE	25	47	26	23	24
LIN FIBRE	34	39	38	51	36
BETTERAVES	36	51	46	37	43
FEVEROLES	40	81	22	51	34
BLE	34	50	40	35	35
MAÏS GRAIN	24	42	38	20	21
POIS	35	43	40	35	28

Avant de déclencher les apports d'azote, il faut avoir réalisé un ou plusieurs reliquats azotés en fonction du fait que vous soyez en zone vulnérable, en zone d'action renforcée ou dans les bassins versants de la Sélune et du Couesnon. Contactez rapidement votre technicien pour connaître vos obligations si vous avez des doutes.

CEREALES :

Méthode du bilan céréales :

La méthode du bilan sur céréales a été ajustée techniquement pour permettre sur l'ensemble des variétés semées, d'optimiser le rendement et la qualité (11,5% de protéines). Pour cela, il a été créé un nouveau coefficient pour le blé : « bq ». Cette nouvelle méthode technique n'est pas encore approuvée réglementairement en Normandie.

Ne pas hésiter à nous contacter pour construire la stratégie la plus adaptée à votre exploitation. Aujourd'hui, il faut produire du blé de qualité et en quantité tout en respectant la nouvelle réglementation dans la lutte contre la pollution des nappes par les nitrates d'origine agricoles.

Une fois la dose déterminée, il faut penser au fractionnement sur blé. Le principe est simple.

- Réglementairement nous ne pouvons dépasser la dose de 50 unités d'azote au tallage-début redressement,
- Nous devons garder minimum 40 unités au stade dernière feuille étalée pour finaliser le rendement et aller chercher des protéines (minimum 11%),
- La différence entre les deux points précédents s'applique au stade épi 1 cm. Si, la dose à apporter à ce stade dépasse 100 unités, il faut la fractionner en faisant un apport à épi 1 cm et l'autre apport à 1-2 nœud.

Rattrapage antigraminées dans les blés et orge d'hiver :

Certaines parcelles ont été désherbées en prélevée ou en post-levée à l'automne ou en sortie d'hiver. Dans certaines situations, des parcelles peuvent exiger un traitement contre des graminées principalement. Pour les rattrapages sur la folle-avoine avec des antigraminées foliaires tels que TOUNDRA, ALKERA, il ne faut pas oublier qu'ils n'agissent que par contact. Il faut donc s'assurer que les cibles sont bien accessibles et que les conditions d'applications soient également présentes comme pour les sulfonyles (sauf le sol humide).

Rq : ALKERA est homologué sur blé et orge d'hiver alors que TOUNDRA n'est homologué que sur blé d'hiver.

Rouille jaune : Restez vigilant !



*Pustules de rouille jaune alignées sur feuille de céréales
Source : Arvalis-Institut du végétal*



*Pustules de rouille jaune alignées sur feuille de céréales
Source : DR*

Le risque rouille jaune est peu important pour le moment. Attention à bien rester vigilant car notre région est souvent concernée par cette maladie.

Seuil de nuisibilité :

Des seuils de nuisibilité adaptés à la tolérance variétale :

- **Pour les variétés sensibles et moyennement sensibles (note ≤ 6) : CHEVRON, BAROK, CELLULE, ...**

A partir du stade Epi 1 cm, le seuil de nuisibilité est atteint en présence de foyers actifs de rouille jaune (pustules pulvérulentes)

A partir de 1 noeud, le seuil de nuisibilité est atteint dès les premières pustules.

- **Pour les variétés résistantes (note > 6) : ABSALON, FRUCTIDOR, FILON, ...**

Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint avant le stade 2 noeuds.

Après le stade 2 noeuds, le seuil de nuisibilité est atteint dès les premières pustules.

Surveillez également les Bulletins de Santé du Végétal qui vous informeront de l'arrivée de la maladie dans votre région.

Sur feuilles, la rouille jaune se présente sous forme de pustules en strie qui suivent les nervures. Mais en hiver, à des stades jeunes de la céréale, les pustules peuvent se présenter de manière isolée et être confondues avec la rouille brune. Par ailleurs, sur des feuilles âgées, les pustules deviennent particulièrement denses et peuvent perdre le caractère d'alignement qui les distingue habituellement.

En cas de présence de rouille jaune dans des foyers actifs sur des variétés très sensibles et sur des dates de semis précoces, il est préférable d'intervenir avec le régulateur avec le meilleur produit du moment :

AMISTAR XTRA à 0,5-0,6 L/ha.

COLZA :

Les colzas ont redémarré tôt cette année, bénéficiant des températures douces de la dernière quinzaine de janvier. Les plantes ont atteint le stade C2-D1 (allongement de la tige jusqu'au stade boutons accolés) avant l'épisode de grand froid de fin février (températures mini descendues à -9°C dans certains secteurs). Le froid a pu avoir un impact sur la ramification principale surtout si elle est fragilisée par la présence de larves d'altises. Le redoux va vite permettre de constater d'éventuelles dégâts.

Pour la gestion de l'azote, l'arrivée du froid a un stade aussi avancé n'a pas d'impact sur la stratégie de fertilisation mise en place en février.

Charançons de la tige du colza :

En ce début de mois de mars, quelques cuvettes jaunes ont révélé la présence de charançon de la tige. Le radoucissement des températures va provoquer le réveil de cet insecte qui peut être très dommageable pour la culture.

Le seuil de nuisibilité est simple puisqu'on considère que la seule présence du charançon de la tige du colza sur les parcelles constitue un risque. En moyenne, 8 à 10 jours après les premières captures significatives, les femelles sont aptes à pondre.

Les colzas ont commencé à s'allonger et la surveillance des charançons sera effective jusqu'au stade E (boutons séparés). En cas de présence dans vos parcelles, l'utilisation d'une pyrèthre simple est à envisager.

Rq : Avant toute intervention phytosanitaire sur colza, pensez à bien nettoyer votre pulvérisateur avec un produit efficace comme ETINCEL surtout si vous utilisez des sulfonilurées sur les céréales.

Méligèthes :

Ce ravageur fera son apparition courant mars dès la hausse des températures et dès l'apparition des 1ers boutons floraux. Il se nourrit du pollen contenu dans les boutons floraux provoquant ainsi leur avortement.

Le seuil d'intervention va dépendre du stade du colza. Plus les vols sont massifs et précoces, plus les dégâts seront importants.



Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Sain et vigoureux	3 méligèthes / plante	6 à 9 méligèthes / plante
Handicapé et peu vigoureux	1 méligèthe / plante	2 à 3 méligèthes / plante

En cas de dépassement de seuils, seuls des produits comme ECAIL à 0,5 L/ha ou TREBON EC à 0,2 L/ha présentent une efficacité satisfaisante. En cas de pression très importante, une seconde application peut être envisagée en alternant les matières actives utilisées.

Rq : Nous vous avons conseillé l'utilisation de la variété de colza ES ALICIA en association avec des variétés dites d'intérêt (mélange à 6-7%). Sa floraison très précoce et sa taille supérieure aux autres plantes va attirer les méligèthes. En cas d'attaques faibles à modérées, cette technique peut substituer un traitement chimique.

Les méligèthes sont considérées comme des ravageurs jusqu'à l'apparition des premières fleurs dans la parcelle. Après ce stade, elles jouent un rôle d'auxiliaires en pollinisant les fleurs.

POIS et FEVEROLES DE PRINTEMPS :

Densité de semis

Les conditions météo vont enfin permettre d'implanter les protéagineux de printemps. Voici les conseils de densités de semis préconisés pour tous les secteurs D²N en fonction des types de sols :

	POIS	FEVEROLE
Limon	80 gr/m ² Soit avec un PMG de 260g = 210 kg/ha	40-45 gr/m ² Soit avec un PMG de 525g = 210 – 240 kg/ha
Limon argileux	90 gr/m ² 235 kg/ha	45-50 gr/m ² 235-265 kg/ha
Argilo-calcaire	100 gr/m ² 260 kg/ha	Déconseillé

Désherbage

Il est difficile de contrôler les adventices dans des protéagineux en post-levée. Les stratégies de prélevée sont plus sécuritaires surtout en féveroles ou les applications de post-levée sont peu nombreuses et peuvent créer quelques problèmes de sélectivité.

Quelques exemples de programmes :

Prélevée :

CHALLENGE 600 3 L/ha + PENTIUM FLO 1,5 L/ha

CHALLENGE 600 2 L/ha + NIRVANA 3 L/ha

CHALLENGE 600 2,5 L/ha + NIRVANA 2 L/ha + CENTIUM 36CS 0,15 L/ha

Post-levée :

Sur pois : BASAGRAN SG 0,6 kg/ha + PENTIUM FLO 1 L/ha

CORUM 0,6 L/ha + PENTIUM FLO 0,5 L/ha + DASH 0,6 L/ha

Avant toute utilisation d'un produit phytosanitaire, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.



Marque Production Végétale

Agrément de distribution de
produits phytopharmaceutiques N°BN 00077
Distribution de produits phytosanitaires
et Application

D²N
www.d2n.fr contact@d2n.fr
Le Champ Bourgeois - 50 220 Juilley
Tél : 02.33.68.79.19 - Fax : 02.33.48.10.60